



Mesdames, Messieurs,

Le Club canin de Villeparisis « USMV Section canine » situé au 12 rue de l'Industrie 77270 Villeparisis organisera son Championnat régional d'obéissance les 21 & 22 mars 2026.

Les jugements seront assurés par Madame **Pascale LAPEYRE**

Le montant des engagements :

Le samedi : Brevet & classe 1 20 euros

Le dimanche : Classes 2 et 3 20 euros

+ Adhésion SCIF 18 euros

Donner l'adresse email donnée pour la carte SCIF

Vous pouvez vous inscrire et payer via le lien :

<https://espaces centrale-canine.fr/SCCEngagement>

Si vous passez par le mode papier, Merci de joindre à votre feuille d'engagement dûment signée par votre président.

- Le règlement de votre engagement à l'ordre de l'USMV Section canine
- 1 étiquette licence collée sur la feuille d'engagement
- Une enveloppe timbrée à votre adresse pour la confirmation de votre engagement **OU** votre adresse Mail.

Les engagements seront pris en considération suivant l'ordre d'arrivée et sont adressés à l'adresse suivante :

Claire HEEMSKERK - 8 rue des Lilas - 77500 CHELLES

Pour les changements de terrain, veuillez appeler Claire au 06 52 57 69 40
Clôture des engagements fixée 13 MARS 2026

Sur place, buvette, restauration, repas uniquement sur réservation au tarif de 16 € (Plat, Fromage, Dessert, Café)

Pour une meilleure organisation, veuillez nous indiquer le nombre de repas à réserver. Seuls les repas accompagnés du règlement seront pris en compte.

Espérant vivement vous compter parmi nous, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments cynophiles les meilleurs.

L'équipe obéissance

d'Engagement**Championnat Régional OBEISSANCE 2025****Club organisateur : USM VILLEPARISIS****BREVET - CL 1 - CL 2 - CL 3**

(entourer l'échelon choisi svp)

Date du concours : **21 & 22 mars 2026****Collez****votre étiquette****ICI****Nom et prénom du Conducteur :****Adresse :****Code postal :****Ville :****Phone :****mail****@****Club :****Région :** **SCIF**

Tarif d'engagement :

- 38€
- Remise pour les adhérents SCIF à jour de cotisation : 18€ (soit 20€ par engagement)
- Indiquer le n° de carte SCIF _____

Il est possible d'adhérer à la SCIF en retournant avec votre engagement le formulaire d'adhésion SCIF disponible sur le site <https://www.centale-canine.fr/societe-canine-regionale-de-l-ile-de-france>.

Je souhaite adhérer à la SCIF : OUI NON

- Tarif pour les hors régionaux 20€

À JOINDRE À VOTRE ENGAGEMENT :

- 1 étiquette collée sur l'inscription,
- Le règlement de l'engagement à l'ordre du **L'USMV Section canine**
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique
- Une enveloppe timbrée ou votre adresse email pour la confirmation de l'engagement.

Les engagements accompagnés des étiquettes de licence et du règlement par chèque devront être envoyés **avant le 14/03/2025** à : Claire HEEMSKERK 8 rue des Lilas 7750 CHELLES – Tel : 06 52 57 69 40 – mail : 749claire@free.fr

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Signature du Président et cachet du club :**Signature du Conducteur :**